

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de La Seigneurie du 2 décembre 2024, à 19 h, à la bibliothèque de l'école.

Représentant.e.s des parents	Représentant.e.s des enseignant.e.s	Représentant.e.s soutien et professionnel (PNE)	Directions	Représentant.e.s des élèves
Tania Bernier	Karine Beaulieu	Denise Nicholls (soutien)	Geneviève Boudreault	Raphaël Forget
Véronique Boucher (Président.e)	Gail Cliche	Shirley Normand (PNE)	Olivier Litalien	Estelle Gélinas
France Boulay (Démission)	Samuel Filion-Dorion		Aïssah-Diane Mantah	
Lucile Dureau (abs)	Geneviève Lépine		Katia Ouellet	
Julie Leblanc (Représentant.e - comité parents)	Alexandra Rodrigue		Isabelle Simard	
Jean-Pierre Manderlier	Éloïse Simard-Veer		Marie-France Tanguay	
Maripier Mercier				
Jessica Parent (abs)				

Nathalie Laberge agit à titre de secrétaire.

2.1 ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente souhaite la bienvenue aux membres et constate que le quorum requis par la Loi est atteint. La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

2.2 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Charles-Antoine Chassé, technicien en loisir, à l'école de La Seigneurie, accompagne les représentant.e.s des élèves.

2.3 INSCRIPTION DE POINTS POUR LE VARIA

a) Midi – Sport-études

2.4 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2024

CE 24/25 12

IL EST PROPOSÉ par Maripier Mercier d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 décembre 2024, avec les points ajoutés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
AVIS DE CONVOCATION

La présente est pour vous convoquer à une séance ordinaire du conseil d'établissement qui se tiendra le lundi 2 décembre 2024 à 19h à la bibliothèque de l'école. Vous devez entrer par la porte numéro 13, qui est située en arrière de l'école.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 2.1 Accueil;
- 2.2 Période de questions du public;
- 2.3 Inscription de points (varia);
- 2.4 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 décembre 2024;
- 2.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2024;
- 2.6 Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2024;
- 2.7 Questions au sujet de la formation des membres ; -10 min.
- 2.8 Informations diverses :
 - a) De la direction; -5 min.
 - b) Du représentant du comité de parents; - 5 min.
 - c) Des représentants du parlement-étudiant : - 10 min.

DÉCISIONS ET DISCUSSIONS

- 2.9 Modification aux règles de régie interne 2024-2025 (articles 66 et 67); -5 min.
- 2.10 Remplacement au poste de représentant au comité de parents (article 47); - 5 min.
- 2.11 Adoption du budget de l'école 2024-2025 (article 95); -20 min
- 2.12 Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle (articles 85 et 89); - 15 min.
- 2.13 Approbation de la planification des contenus en éducation de la sexualité (articles 85 et 89); 15 min.
- 2.14 Adoption du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence (articles 75.1 et 110.4); - 15 min
- 2.15 Approbation des ajouts de sorties et activités éducatives (article 87); - 15 min.
- 2.16 Varia :
 - a) Midi – Sports-études
- 2.17 Levée de la séance.

Véronique Boucher
Présidente

2.5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2024

CE 24/2512 IL EST PROPOSÉ par Véronique Boucher d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.6 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2024

Aucun suivi

2.7 QUESTIONS AU SUJET DE LA FORMATION DES MEMBRES

Aucune question

2.8 INFORMATIONS DIVERSES

A) De la direction :

La direction demande à Charles-Antoine Chassé, technicien en loisir d'expliquer aux membres le déroulement de la fête de Noël qui aura lieu le 19 décembre en soirée à l'école de La Seigneurie. La direction explique aux membres les travaux d'agrandissements prévus pour l'année scolaire 2025-2026.

B) Du représentant du comité de parents :

La présidente informe les membres de la démission de France Boulay à titre de représentante du comité de parents. Julie Leblanc donne certaines informations concernant la dernière rencontre du comité de parents.

C) Des représentants du parlement-étudiant :

Les représentant.e.s des élèves s'adressent aux membres, ils.elle.s les informent des points importants discutés lors de la rencontre du parlement étudiant :

- Jeudi collation – partenariat;
- Sondage aux élèves – versus les collations désirées;
- Réaménagement salle de bains (un plan a été présenté à l'équipe de direction).

2.9 MODIFICATION AUX RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2024-2025 (ARTICLES 66 ET 67)

CE 24/25 13 CONSIDÉRANT les articles 66 et 67 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Julie Leblanc d'approuver les modifications aux règles de régie interne du conseil d'établissement 2024-2025, telles que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.10 REMPLACEMENT AU POSTE DE REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS (ARTICLE 47)

CE 24/25 14 CONSIDÉRANT l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Véronique Boucher que Julie Leblanc soit nommé.e représentant.e au poste du comité de parents pour l'année scolaire 2024-2025.

Julie Leblanc accepte la proposition et elle.il est élu.e représentant.e au comité de parents pour l'année 2024-2025.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.11 ADOPTION DU BUDGET DE L'ÉCOLE 2024-2025 (ARTICLE 95)

Marie-France Tanguay présente le budget de l'école. La direction informe les membres du départ de Marie-France, elle la félicite pour son beau travail et pour son parcours à l'école.

CE 24/25 15 CONSIDÉRANT l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Gail Cliche d'adopter le budget de l'école pour l'année 2024-2025, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.12 APPROBATION DES CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (ARTICLES 85 ET 89)

CE 24/25 16 CONSIDÉRANT les articles 85 et 89 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Tania Bernier d'approuver les contenus en orientation scolaire et professionnelle pour l'année 2024-2025, tels que présentés.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.13 APPROBATION DE LA PLANIFICATION DES CONTENUS EN ÉDUCATION DE LA SEXUALITÉ (ARTICLES 85 ET 89)

CE 24/25 17 CONSIDÉRANT les articles 85 et 89 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Jean-Pierre Manderlier d'approuver la planification des contenus en éducation de la sexualité pour l'année scolaire 2024-2025, telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.14 ADOPTION DU PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE (ARTICLES 75.1 ET 110.4)

CE 24/25 18 CONSIDÉRANT les articles 75.1 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Geneviève Lépine d'approuver le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence pour l'année scolaire 2024-2025, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.15 APPROBATION DES AJOUTS DE SORTIES ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES (ARTICLE 87)

- CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement ne siège pas à tous les mois ;
- CONSIDÉRANT que plusieurs offres d'activités peuvent se présenter dans les intervalles des séances du conseil ;
- CONSIDÉRANT que les offres de sorties éducatives seront envoyées par courriel aux membres pour approbation deux fois par mois. Un délai de 48 heures est demandé aux membres pour répondre à cette demande;

CE 24/25 19

CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Gail Cliche d'approuver les ajouts de sorties et activités éducatives, tels que présentés.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.16 VARIA

A) Midi – Sport-études

Un membre des représentant.e.s des parents, Tania Bernier, se questionne sur le fonctionnement concernant l'heure du dîner pour les élèves de sport-études. La direction adjointe, Geneviève Boudreault, et la représentante du personnel de soutien, Denise Nicholls, donnent certaines informations et des explications concernant l'heure du dîner pour ces élèves.

2.17 LEVÉE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 57.

Véronique Boucher, présidente

Isabelle Simard, direction

Nathalie Laberge, secrétaire